



Le débat associatif : temps fort de l'Assemblée d'Enfants

Le projet sportif et éducatif de l'USEP réaffirme la place de l'USEP comme mouvement associatif centré autour de l'Enfant. Pour cela, il favorise la mise en place d'Assemblées d'Enfants, rencontres qui conjuguent temps de pratique sportive et temps de débat. L'Assemblée d'Enfants renforce la place de l'Association Sportive USEP comme lieu de vie associative privilégié dans l'école et aide à redéfinir la place et le rôle de l'Enfant au sein de l'association, comme porteur de ses valeurs.

Faire se rencontrer des enfants sur la base d'échanges, de débats, de productions, autour d'une ou plusieurs thématiques liées à la rencontre sportive et au sport, c'est développer le vivre ensemble, c'est construire une future citoyenneté sportive de l'enfant Usépien en favorisant l'autonomie de pensée et en plaçant l'Enfant au cœur de l'action.

Le débat associatif est multiforme, il peut s'organiser et se vivre :

- suite à un questionnement rencontré lors de la pratique d'activité sportive,
- lors de la préparation ou du bilan de la rencontre,
- sur une thématique liée au sport.

Le débat associatif se construit dans un va et vient entre situation concrète et pensée abstraite. A partir d'une situation connue des enfants comme organiser les équipes, il peut engendrer une réflexion ouvrant sur des perspectives qui s'élargissent progressivement:

- Moi au sein de l'équipe : *Comment je choisis mon équipe ? Comment j'aimerais qu'on me choisisse dans l'équipe ?*
- Mon équipe et les autres équipes : *Est-ce que les autres équipes sont mes ennemis ? Comment fait-on pour que les équipes puissent se rencontrer et jouer ensemble ?*
- Lien avec le reste du monde : *Est-ce que c'est comme ça partout ailleurs dans le monde ?*

Cette réflexion vers le plus général, voire l'universel, permet ensuite de mieux penser la situation concrète afin de prendre une décision.

Le débat associatif permet aux enfants d'être force de proposition pour faire évoluer les rencontres et devenir citoyen sportif.

A l'aide de dispositifs et de techniques de questionnement (fiches à venir), il leur permet :

- d'exprimer leurs représentations, leurs connaissances, leurs questionnements¹ ;
- de raisonner collectivement : faire avancer sa pensée au sein d'un collectif, prendre en compte d'autres points de vue, respecter les règles de prise de parole ;
- de mettre en lien la réflexion avec la situation scolaire, la situation sociale proche, la situation familiale ;
- de développer une pensée réflexive: argumenter, conceptualiser un propos, problématiser des affirmations.

Organiser une rencontre, c'est faire des choix : équipes, règles, arbitrage... **Le débat associatif fait émerger les valeurs qui induisent ces choix** : *équipes de niveau ou équipes hétérogènes ? La même règle pour tout le monde ou des règles différentes ?...* Il ne s'agit pas de remettre en question le cadre défini par les valeurs de l'USEP, mais de s'interroger sur les choix faits et leurs justifications. Ces valeurs pourront être indiquées aux enfants, en particulier les valeurs universelles. L'animateur aura la possibilité d'intervenir à leur propos soit dans le débat, soit ensuite pour les repréciser, notamment si le questionnement de fait des enfants revenaient à les nier impérativement et définitivement.

Le débat associatif peut se vivre sur des temps différents :

- autour d'une rencontre sportive, sur un moment unique
- autour d'une rencontre sportive, sur des temps différents (avant, après) :
 - avant pour réfléchir ensemble et préparer,
 - après pour faire le bilan: *Alors finalement, par rapport à ce nous avons choisi? Comment l'avons-nous vécu ?*
- autour d'une thématique ciblée, sur une période choisie,
- autour d'autres modalités existantes ou à créer....

¹ Animer un atelier débat autour du thème « sport-santé » dans le cadre d'une éducation à la santé, L'attitude santé cycles 2 et 3.



Le débat associatif se prépare.

Le questionnement à faire vivre aux enfants sur les valeurs renvoie à celles qui sous-tendent les choix éducatifs de l'enseignant – animateur USEP. Celui-ci devra préalablement identifier ses propres représentations pour éviter qu'elles n'influencent sur le débat. Interroger sa posture pédagogique permet de déterminer ses choix éthiques, politiques et pédagogiques et de renforcer la cohérence entre discours et actions.

Questionnements possibles pour organiser un débat associatif.

A l'occasion de l'organisation d'une rencontre	Thématiques liées au sport
Comment fait-on les équipes ? Qui choisit les joueurs ? Faut-il un capitaine d'équipe ? Faut-il donner des récompenses ? Qu'est-ce que ça veut dire arbitrer ? Comment le fait-on ? Comment établit-on des résultats ? Comment établit-on les règles ? Comment s'organise-t-on : comment attribue-t-on les rôles (enfant, enseignant, parent...) ? En fonction de quoi ? Se rencontrer : qu'est-ce que ça veut dire ? S'affronter ? Se croiser ? Est-ce que ça veut toujours dire la même chose ?	le fair-play, la violence, le dopage, le sport-spectacle, le sport et le handicap, le sport de haut niveau, le sport et le développement durable, l'esprit olympique ...

Le débat associatif n'est pas un Remue-ménages².

	Débat associatif	Remue-ménages
Sujet du débat	Sur des thématiques associatives liées à l'organisation de rencontres ou sur des thématiques liées au sport	Provoquer la parole dans le prolongement et à partir des activités sportives elles-mêmes. Les thèmes proposés à la réflexion et sur lesquels les enfants vont mettre des mots, sont tout d'abord vécus et ressentis lors des jeux et activités sportives partagées. Se trouvent ainsi posés et éprouvés les liens étroits entre corps et esprit.
Temporalité du débat	Le débat peut suivre ou précéder le temps de pratique sportive. Il peut également se dérouler sur un temps distinct.	Nécessairement programmé dans le cadre d'une rencontre sportive
Durée du débat	Non définie	Calé dans le temps (20 minutes)
Conclusion - décisions	Si le débat est lié à une rencontre sportive, prise de décision par rapport à l'organisation de la rencontre	Pas de décision
Rôle de l'animateur	Il intervient pour favoriser la construction d'une pensée réflexive chez l'enfant.	Il n'intervient pas dans le débat mais note (ou enregistre) ce qui se dit.
Références théoriques	M.Tozzi ³ , <i>L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire</i> , Hachette Education, 2001 T. Bour, JC Pettier ⁴ , M. Solonel, <i>Apprendre à débattre Vie collective et éducation civique au cycle 3</i> , Hachette Education, 2012	Ateliers de philosophie AGSAS

² Le Remue-ménages USEP, outil pour animer un débat à visée philosophique dans le cadre d'une rencontre.

³ Michel TOZZI, didacticien de la philosophie, professeur émérite à l'université Paul-Valéry de Montpellier 3. Ses travaux portent notamment sur la didactique de l'apprentissage du philosophe (DAP), et en particulier sur l'apprentissage de la philosophie avec les enfants

⁴ Jean-Charles PETTIER, Ex Instituteur spécialisé, Professeur certifié de Philosophie, Docteur en sciences de l'éducation et en philosophie, ESPÉ de Créteil-UPEC